

Décision

Générale

colonial

Décision n° 253 décision n. 253 du 23 Mars 1943

n° 253

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 mars 1943

Numéro JO
n° 7 du 01/04/1943

Date du numéro
1 avril 1943

TEXTE INTÉGRAL

DAHER LIBAN, planton de 20 classe et OMAR AHMED, planton de 4° classe tous les deux en service au Gouvernement, auront droit pour compter de la date de leur prise de service, à l'indemnité de permanence pré vue par la décision n. 564 du 17 Novembre 1942 susvisée.